

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	12
absents	05
Procurations	02

L'an Deux Mil vingt trois Le 16 Octobre Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 10 Octobre 2023
PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève.
ABSENTS : DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. PERTUIS Martine. DECLE Sébastien.
PROCURATIONS: PERTUIS Martine à MOUSSEAULT Philippe, DECLE Sébastien à FORT Sylvette
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Cité de Clairvivre – Convention de partenariat avec la Plateforme de Formation et d'Orientation (PFO)

Le conseil municipal,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il souhaite mettre en place une convention de partenariat avec la Cité de Clairvivre de Salagnac et notamment la PFO (Plateforme de Formation et d'Orientation).

Cette PFO de Clairvivre accueille, accompagne et forme des personnes en situation de handicap ou non sur un ensemble de dispositifs variés :

- Pré Orientation
- Dispositifs d'Orientation Spécifique (DOS)
- Dispositifs de Remobilisation et d'orientation Professionnelle (DROP).

Cette convention permettrait l'élaboration d'une stratégie commune et une répartition des rôles de chacun pour favoriser l'insertion professionnelle du public accueilli et notamment de bénéficier des informations relatives aux dispositifs des formations aux services administratifs et techniques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTÉ** les termes de convention PFO avec la Cité de Clairvivre
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs au dossier

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20231016-2023-87-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2023

Affichage : 18/10/2023

HAUTEFORT le 16/10/2023

LE MAIRE

Jean Louis PUJOLS

